

Octobre 2022

COUDRECEAU
BRUNELLES
MARGON

Arcisses

 **infos**



n°11

Photographe : Bruno MEUNIER

Bulletin d'information municipale

Vos élus

Le Maire d'Arcisses

Stéphane COURPOTIN

1^{ère} adjointe : Valérie TRIVERIO

2^{ème} adjoint : William BOTINEAU

3^{ème} adjointe : Edwige VEDIE

4^{ème} adjoint : Hervé ENEAULT

5^{ème} adjointe : Nicole GAUTHIER

6^{ème} adjoint : Thierry CARLIER

Les Maires délégués

Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK

Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Etat civil

Naissances - Arcisses

Brunelles

Tiago LOISELET 2 septembre

Margon

Wenjis LEFÈVRE 2 juillet

Jayden RIDOU MAILEY 8 juillet

Décès - Arcisses

Margon

Daniel ANGOT (90 ans) 25 juillet

Patrick MARC (67 ans) 2 août

Coudreceau

Anne-Marie BLANCO-BROSSOLETTE (74 ans) 27 juin

Mariage - Arcisses

Margon

Lamia SIFESSALAM et Alexis LAROCHELLE 24 septembre

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes

Mairie annexe de Brunelles

Le jeudi après-midi de 14h à 17h

Mairie annexe de Coudreceau

Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Sécheresse 2022

Nous avons eu connaissance que suite à la sécheresse de cet été, certaines habitations de notre commune ont subi des dégâts (fissures dans les murs entre autres).



Si vous êtes dans ce cas, veuillez-vous faire connaître en mairie d'Arcisses, pensez à prendre des photos, les agents d'accueil vous recenseront sur un cahier.

Calendrier des fêtes et manifestations

Ce calendrier est susceptible de connaître des modifications en fonction de la crise sanitaire.

- Exposition peinture - AFLAC - Salle des fêtes de Coudreceau du samedi 8 au dimanche 16 octobre
- Fête du potager - Les croqueurs de pommes - Thiron-Gardais Dimanche 16 octobre
- Soirée halloween - Les Lousticks - Brunelles Samedi 29 octobre l'après-midi
- Fête de l'arbre et du cidre - Croqueurs de pommes - St-Cyr-La -Rosière Mardi 1er novembre
- Soirée fruits de mer - Comité des fêtes de Brunelles Samedi 19 novembre
- Bourse aux jouets - Les lousticks - Salle des fêtes de Brunelles Dimanche 27 novembre
- Soirée années 80 - Les lousticks - Salle des fêtes de Brunelles Samedi 3 décembre
- Marché de la Saint Nicolas - Festiv'halle - Margon Dimanche 4 décembre
- Soirée choucroute - Comité des fêtes de Margon Samedi 10 décembre
- Loto de Noël - Comité des fêtes de Brunelles Dimanche 18 décembre
- Assemblée générale—Echo de l'Arcisses—salle des fêtes de Margon Jeudi 19 janvier 2023 à 14h
- Loto - Les lousticks - Salle des fêtes de Brunelles Samedi 28 janvier 2023
- Assemblée générale - Comité des fêtes de Brunelles Début février 2023



BELLE RENTRÉE À TOUS !

Chères Arcissoises, Chers Arcissois,

Tout d'abord, je souhaite à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives et culturelles une très bonne rentrée. Comme chaque année, nous avons profité des mois de vacances scolaires pour rénover nos écoles, nos bâtiments communaux et associatifs, préparer les futurs travaux de voirie et programmer les investissements futurs qui viendront conforter l'image de notre commune.

Cette rentrée s'annonce tendue à bien des égards. La guerre en Ukraine s'enlise et entraîne une crise économique. L'équilibre politique en France reste instable et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien. Par voie de conséquence, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, avec en plus le risque toujours existant d'une nouvelle crise sanitaire...

A notre niveau, nous redoublons d'efforts pour maîtriser nos dépenses alors que les prix explosent. Ainsi **les charges liées à la restauration ont augmenté de 8%** en un an en raison de la flambée des prix des matières premières mais également des contraintes imposées par la loi qui prévoit que les repas de nos cantines comportent 50% des produits issus de filières durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Je souscris pleinement à l'atteinte de ces objectifs et mon équipe s'y était d'ailleurs engagée dans son programme en 2020 qui prévoyait d'augmenter la part des produits de qualité. Evidemment la qualité a un coût, mais le conseil municipal a décidé d'augmenter seulement de 5 centimes d'euros le tarif des repas pour préserver le pouvoir d'achat des familles. Il est bien évident que cette augmentation ne couvre qu'une infime partie de nos dépenses et reste donc symbolique.

Par ailleurs, la flambée des prix de l'électricité et du gaz impacte également nos finances locales. **Les prix de l'énergie ont augmenté de plus de 22%.**

Pour réduire les conséquences de ces augmentations nous poursuivons le programme de rénovation énergétique des bâtiments. Ainsi à Coudreceau, des travaux d'isolation de l'école seront lancés dès le mois d'octobre. Dans le même temps nous allons passer en LED tous les éclairages de nos bâtiments communaux et des dispositifs de régulation du chauffage seront installés dans ces mêmes locaux.

Enfin, comme de nombreuses communes nous allons procéder à une extinction des luminaires la nuit. Cette décision répond à la fois à des objectifs écologiques et économiques. Elle est aussi en cohérence avec notre Charte sur l'environnement qui prévoyait de respecter la trame noire dont l'objectif est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Alors que nous devons faire face à des augmentations importantes qui amputent notre budget de fonctionnement, l'Etat a décidé de réduire ses dotations.

Ainsi, pour l'année 2022 la **DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat à Arcisses a été réduite de plus de 54 000€, soit une baisse de 24,5% !**

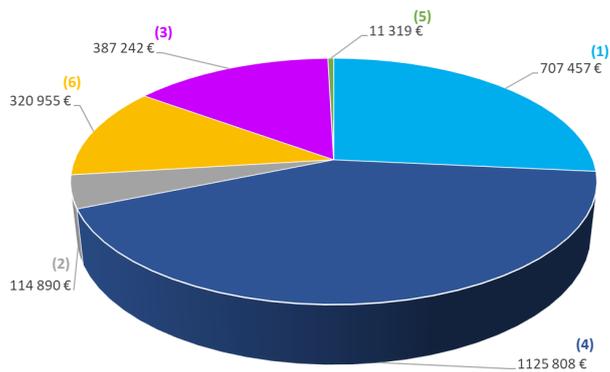
Pour résumer, on nous demande de **faire plus avec moins de moyens.**

Au regard de toutes ces contraintes, nous avons dû d'ores et déjà procéder à des arbitrages dans les projets d'investissement pour maîtriser les dépenses.

Aujourd'hui, notre commune absorbe les différents surcoûts sans les répercuter pour préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens, mais jusqu'à quand ?

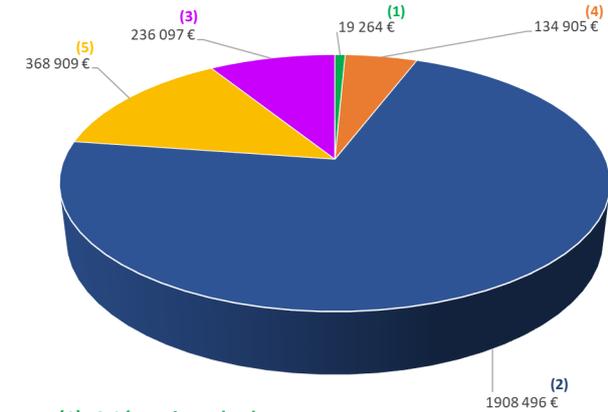
Budget principal

Dépenses de fonctionnement : 2 667 671 €



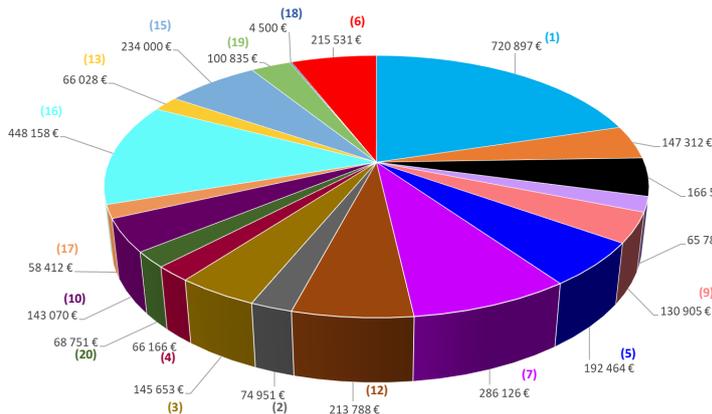
- (1)- Charges à caractère général
- (2)- Atténuations de produits
- (3)- Autres charges de gestion courante
- (4)- Charges de personnel et frais assimilés
- (5)- Charges financières
- (6)- Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement : 2 667 671 €



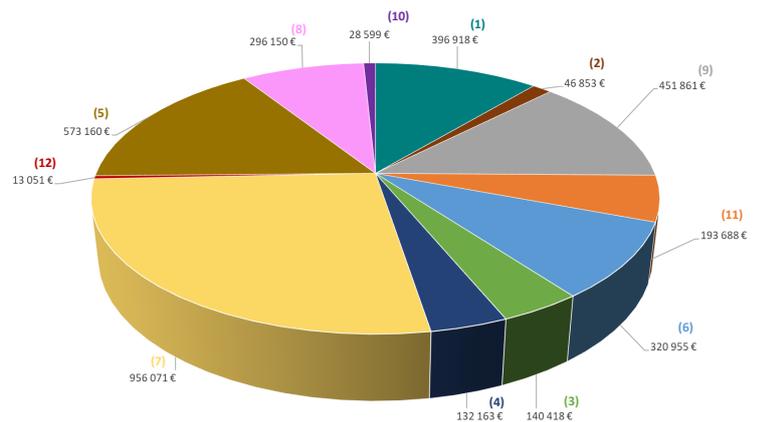
- (1)- Atténuations de charges
- (2)- Impôts et taxes
- (3)- Autres produits de gestion courante
- (4)- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- (5)- Dotations subventions et participations

Dépenses d'investissement : 3 549 888 €



- (1)- Extension du restaurant scolaire
- (2)- Travaux et équipements divers
- (3)- Travaux réseaux rue St Martin
- (4)- Enfouissement rue de la Vallée
- (5)- Travaux rue du Rocher
- (6)- Ecriture d'ordre
- (7)- Travaux et aménagement divers de voirie
- (8)- Equipement et travaux aux services techniques
- (9)- Travaux et équipements des écoles
- (10)- Travaux réseaux rue de la Grande Cour
- (11)- Travaux églises, cimetières et presbytères
- (12)- Travaux rue de la Flamandière
- (13)- Rénovation énergétique des bâtiments
- (14)- Acquisition terrain pour réserve foncière
- (15)- Construction d'un cabinet d'infirmier
- (16)- Création voie nouvelle La Maçonnerie
- (17)- Mobiliers urbains
- (18)- Dépôts et cautionnements
- (19)- Remboursement emprunts
- (20)- Travaux et équipement Mairie

Recettes d'investissement : 3 549 888 €



- (1)- Subventions Département
- (2)- Autres communes
- (3)- Ecriture d'ordre
- (4)- Subvention autres établissements publics locaux
- (5)- Excédents de fonctionnement capitalisés
- (6)- Virement de la section de fonctionnement
- (7)- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- (8)- Subvention état et établissement nationaux
- (9)- F.C.T.V.A
- (10)- Taxe d'aménagement
- (11)- Produits de cessions
- (12)- Autres

Comme précisé dans l'édito ce budget 2022 a vu le montant des diverses dotations de l'état diminuer (Dotation forfaitaire, dotation nationale de péréquation et dotation de solidarité rurale).

Extension du restaurant scolaire

Le chantier a débuté un peu avant l'été par la démolition de l'ancien atelier communal. Les fondations sont ensuite sorties de terre fin août, début septembre.

La salle du restaurant va être agrandie pour permettre de servir l'ensemble des enfants en un seul service et la cuisine va être réaménagée pour la préparation des 180 repas quotidiens pour nos trois écoles.

Depuis la rentrée 2022-2023 et pendant la durée du chantier, le stationnement et l'accès à l'école sont très limités. Les parents d'élèves sont invités à laisser leur véhicule sur les parkings rue de l'Eglise et rue Beaudolet.



Construction d'un cabinet d'infirmières

Un bâtiment va être édifié près de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles), rue de l'Arcisse à Margon. Il sera mis à disposition, par location, à un cabinet d'infirmières libérales qui ont émis le souhait de s'installer sur la commune. L'ouverture devrait être effective au printemps 2023.



Isolation et peinture de l'école de Coudreceau

Après la réfection des peintures en façade de la mairie et de la salle polyvalente, ce sont les murs de l'école qui vont retrouver de nouvelles couleurs dans les prochaines semaines.

Mais avant de réaliser ces travaux, et dans le but de réduire les déperditions énergétiques, le conseil municipal a décidé de remplacer 5 fenêtres donnant sur les sanitaires et de mettre en place une isolation thermique par l'extérieur. Les Entreprises ROMET Menuiseries et ISOLBA ont été retenues pour la réalisation de ces travaux qui devraient commencer au mois de novembre.



Menuiseries mairie et école de Brunelles

Ce sont actuellement de véritables passoires énergétiques ; les fenêtres à l'étage de la mairie annexe de Brunelles vont être remplacées par des menuiseries double vitrage ainsi que l'ensemble des volets du bâtiment. Ces travaux débuteront en fin d'année, voir début 2023.



Aménagement du carrefour avenue de Paris

Les feux tricolores qui régulaient la circulation au carrefour de l'avenue de Paris et de la rue Paul Eluard à Margon (carrefour RENAULT) étaient devenus trop vétustes et trop coûteux à entretenir.

En coordination avec le Conseil Départemental, un aménagement de la voirie avec mise en place de « cédez-le-passage » sur l'avenue principale a été privilégié au remplacement des feux tricolores. Le carrefour modifié est en service depuis quelques jours.



Travaux rue St Martin à Brunelles (2ème tranche)

Une première tranche de travaux en 2019-2020 consistait à réaliser l'enfouissement des réseaux électriques télécoms et éclairage public sur la rue Saint Martin et à renforcer la canalisation d'eau potable du bas du bourg jusqu'au lieu-dit la Grande maison, pour y installer un poteau incendie.

A l'occasion, une canalisation d'eau usée a été posée dans la tranchée, en attente du raccordement du hameau de la Grande Maison à la station d'épuration ainsi que des fourreaux pour le passage de la fibre optique.

Une seconde tranche de travaux va débuter fin octobre, début novembre pour déconnecter les eaux de pluie du réseau unitaire (contenant des eaux usées) dans la partie basse de la rue. Les eaux de ruissellement seront ainsi séparées et acheminées par une canalisation-drain de diamètre plus important, vers la rivière, en favorisant l'infiltration dans le sol.

Ce chantier va permettre de réduire le risque d'inondation de certaines habitations et réduire le volume d'eau entrant dans la station d'épuration. Le traitement des eaux usées en sera, par le fait, amélioré.

Remise des médailles

Le 29 juin 2022 s'est tenue la cérémonie de remise de médaille du travail aux agents communaux d'Arcisses. Stéphane COURPOTIN a mis en avant le parcours de chacun des cinq médaillés.

Ont été décorés : Isabelle Bonnet (médaille d'or), Gérard PITEL (médaille d'or), Pierre FAUVEAU (médaille de vermeil), Françoise SENEAL (médailles d'argent et de vermeil), et Christel PHILIPPON (médaille d'argent).

Cette cérémonie rassemblant le Conseil Municipal et tous les agents communaux s'est terminée par un verre de l'amitié.



Inauguration lotissement de la Maçonnerie

Le projet de création d'une voie permettant de raccorder la rue de la Corniche à la route de Brunelles ne date pas d'hier puisque l'emplacement de son raccordement fut prévu à la création du lotissement il y a plus de 40 ans.

En 2011, la commune a acquis la parcelle de la Maçonnerie pour 724 021 €. Il s'agit d'un terrain d'un peu plus de 9 hectares dont environ 6 hectares sont constructibles. Le permis d'aménager définitif a été accordé le 21 janvier 2020 pour 50 lots.

Le 9 juillet 2022 a donc eu lieu l'inauguration du lotissement de la Maçonnerie, en présence des futurs acquéreurs, des entreprises qui ont réalisé le chantier et du Conseil Municipal d'Arcisses.



Ces travaux constituent un double symbole: l'essor de notre commune se poursuit et son unité sera renforcée par la possibilité ainsi offerte aux nouveaux habitants de se joindre à ceux du centre-bourg.

Sur les 17 lots mis à la vente 3 sont libres, 2 sont pré-réservés et 12 sont réservés, Compte-tenu des atouts et de la qualité de ce lotissement, il est certain que les derniers lots trouveront rapidement acquéreurs.

Le grain de sel des bibliothécaires

C'est avec tristesse et émotion que les bibliothécaires vous font part du décès de Anne-Marie Brossolette Blanco en Juin 2022. Passionnée de lecture, Anne Marie était bénévole depuis 2013, elle assurait les permanences du Mercredi et la gestion informatique de notre bibliothèque.

Voici quelques-uns des romans achetés en juillet, ils sont à votre disposition à la bibliothèque. Des nouveautés viendront compléter les rayons « romans adultes et albums enfants »

ATTENTION : Changement des horaires d'ouverture

- Mercredi de 16 H à 18 H
- Vendredi de 15 H 30 à 17 H 30

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe des bibliothécaires, contactez la mairie d'Arcisses.



Plan d'eau de la Borde

Le chalet buvette et sa terrasse de 144 m² ont été la nouveauté de cette saison 2022 sur notre base de loisir intercommunale et c'est donc logiquement que Stéphane COURPOTIN, maire d'Arcisses et Harold HUWART, maire de Nogent-le-Rotrou en furent les premiers clients.

Les deux tyroliennes installées à la mi-juillet et le bateau-pirate dressé en août ont été deux innovations très appréciées des enfants.

L'implantation de l'ensemble Terrasse-buvette n'a pas été choisie au hasard : de ce lieu, les parents peuvent surveiller les enfants qui s'amuse sur les différents jeux. Cette buvette, ouverte tous les week-ends en juin et septembre et tous les jours en juillet et août, de 11 à 19 heures. Les nouveaux jeux ne sont pas étrangers à l'augmentation de la fréquentation notée cette année. Les glaces locales, les jus de fruits, la bière, le thé, le café, les gâteaux ont été appréciés sur cette terrasse et ont permis aux parents de passer des instants de convivialité en toute quiétude.



Si les familles profitent du cadre, des jeux et du service de la buvette, cela a représenté un investissement pour les deux communes : l'implantation des jeux est estimée à environ 100.000 €, le container qui sert au service de petite restauration et de buvette est évalué à 40.000 €. Mais peut-on attirer plus de monde sans quelques investissements ? L'augmentation, estimée à 30 %, de la fréquentation de la base de la Borde donne une réponse à cette interrogation.

L'été chaud et sec, la température agréable des soirées d'été, la liaison complète entre le centre-ville de Nogent-le-Rotrou et la base de la Borde par la liaison douce ont été les compléments parfaits de ce nouvel agencement. Faire le tour complet des deux étangs (42 hectares au total) en longeant l'Huisne et la Cloche pour découvrir une biodiversité exceptionnelle est également un des atouts de cette base de loisirs pour les amoureux de la nature et ils sont nombreux tout au long de l'année en ce site exceptionnel.

depuis 30 ans à votre service

AMBULANCES Charles

Liaison SAMU

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON
02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Taxis 7 places

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

Dépannage, entretien, mise en service
Pompe à chaleur, Climatisation
Installation, conseil

06 83 60 00 13
richardberthou@orange.fr
61 SABLONS SUR HUISNE

RGE QualiPac QualiEnR CAPEB

L'éclairage public



Il y a près de 10 millions de points lumineux en France soit l'équivalent d'un lampadaire pour six habitants. D'après les derniers chiffres de l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Energie (Ademe), c'est aux communes de décider d'éteindre l'éclairage public la nuit et beaucoup ont franchi le pas comme Arcisses.

Pour les communes, l'éclairage public est le second poste de dépense énergétique après le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments (année 2021

pour les 3 communes d'Arcisses, une dépense de 23 007,68 €). L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et visiteurs, mais il doit être adapté au juste besoin des usagers. A certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite, voire inexistante, l'éclairage peut donc être considéré comme inutile. Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet à la fois de préserver l'environnement, réduire les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et surtout de diminuer la facture énergétique comme les directives gouvernementales le demandent.

Ainsi, sur Arcisses, le Conseil Municipal a validé l'extinction de l'éclairage selon le tableau ci-dessous :

Horaires d'extinction de l'éclairage public						
Nuit de lundi à mardi	Nuit de mardi à mercredi	Nuit de mercredi à jeudi	Nuit de jeudi à vendredi	Nuit de vendredi à samedi	Nuit de samedi à dimanche	Nuit de dimanche à lundi
22h-06h	22h-06h	22h-06h	22h-06h	00h-06h	00h-06h	22h-06h

Côté sécurité routière, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse. Dans la plupart des communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée ; en effet, les vols et effractions sont moins facilement repérables par les rondes de gendarmerie dans une rue éclairée que dans l'obscurité totale.

Enfin, côté entretien, c'est le SDE 28 (Syndicat d'Énergie) qui a en charge l'entretien et le remplacement des ampoules ou des LED des réverbères et la durée de vie des LED va logiquement croître !

Pour finir, il faut également savoir qu'il y en a encore quelques années, l'électricité produite la nuit, fréquemment d'origine nucléaire, était mise à la terre car non stockable ou vendue aux communes pour l'éclairage urbain à un prix « cassé ».

Aujourd'hui la technologie a évolué et cette électricité « nocturne » permet de produire de l'hydrogène par hydrolyse qui liquéfié, alimentera ensuite des transports urbains et même des locomotives (Alstom en produit déjà pour remplacer les TER Diesel : la SNCF en a commandé 12 et 4 sont déjà en service en Allemagne).

TAXI GOSNET
TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES

transportsfee@gmail.com

www.transportsfee.com

PESNAUX K
Entretien Des Espaces Vert

- TONTE, TAILLE DE HAIE, ÉLAGAGE
- AMÉNAGEMENT DE TERRAIN
- POSE CLÔTURE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION

06 49 89 73 34
kevin_p@live.fr
28400 COUDRECEAU

siret : 852 201 441 00015

Les Moulins ont d'abord servi à moudre les céréales et autres grains. Ils ont servi aussi à pomper l'eau soit pour assécher les zones marécageuses soit pour assurer l'irrigation et amener de l'eau. Les différents types de moulin sont le Moulin à eau, le Moulin à foulon, machine utilisée pour le foulage des tissus, le Moulin à papier, le Moulin à huile, ancien pressoir à huile, le Moulin à vent qui transforme l'énergie éolienne en mouvement rotatif au moyen d'ailes ajustables. De nombreux moulins sont encore visibles sur Arcisses, chacun avec ses fonctions.

🌿 Le Moulin de Beudolet (Margon)

Le moulin dît de Beudolet est attesté dès 1575 (sous le toponyme de Beudollé). Il fut nommé « moulin Brossard » en 1605 par son propriétaire Jehan BROSSARD, procureur à Nogent le Rotrou. Le moulin, à l'origine est un moulin à farine. Il est alors agrandi et devient une minoterie. En 1856, l'ensemble figure en plan dans le règlement d'eau du moulin voisin de La Vallée réalisé par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.



🌿 Le Moulin Jubault (La Poterie Coudreceau)

En 1680, un nommé François JUBAULT, charron habitait ce moulin. Ce moulin a pris le nom de famille ensuite. Avec le moulin de la Poterie, ces 2 anciens moulins étaient mentionnés en 1250 dans l'état de L'abbaye de Thiron.

🌿 Le Moulin des Sources (Ozée)

En 1811, ce moulin à blé appelé les caves fut nommé moulin des Sources au début du 20^e siècle. En 1917, Paul Gau, Maire, fonda une pisciculture.



🌿 Le Moulin de la Vallée (Margon)



Le moulin de La Vallée est attesté au troisième quart du 18^e siècle (1775) sur la carte de Cassini. Présent en plan en 1811, il a été entièrement reconstruit en 1859 pour Thomas PELLETIER/GASSELIN. En 1892, un rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées autorise le nouveau propriétaire, M. RONCERAY, à renouveler les vannages et à changer les poteaux qui les soutiennent. Au début du 20^e siècle jusqu'aux années 1960, le moulin abrite une fabrique de glace. Les pains de glace produits, d'un mètre de long, étaient livrés aux cafés et aux poissonniers de la région. Le moulin a été restauré dans les années 1990.

🌿 Le Moulin des Pierres

Il est mentionné pour la première fois en 1599 ou existait 2 significations (La pierre comme matériau de construction pour le premier sens et la présence d'un passage pierré de rivière avec la présence de mégalithes (souvent dits Pierres) pour le second sens. Ce moulin est attesté des 3^e quart du 18^e siècle (1775) (carte de Cassini)

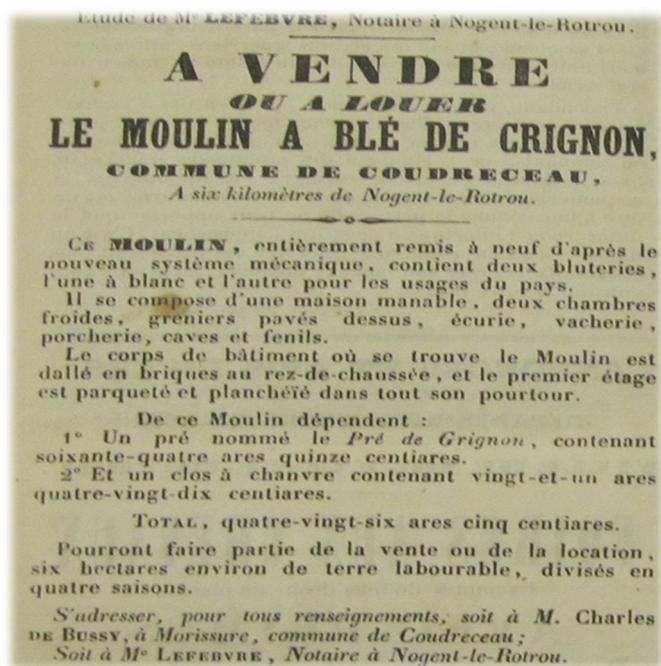


Le Moulin Crignon

Ce moulin est mentionné en 1120 dans une chartre par laquelle ROTROU comte du Perche confirme « Tous les biens liés à l'abbaye d'Arcisses aussi bien l'eau d'Ausée (ozée) depuis le moulin de Crignon jusqu'au moulin de Margon.....» En 1869, un industriel le convertit en fabrique de poterie mais faute de capitaux, il ne réussit pas le projet.



Ci-dessous un extrait de document présentant les caractéristiques de ce moulin.



Le Moulin d'Arcisses

Le moulin d'Arcisses dépendait de l'abbaye au 16^e siècle (1549). Il est bâti en pierre de taille, en grès et calcaire.



Le Moulin de L'Artoire

Présent sur la carte de Cassini au cours du 3^e quart du 18^e siècle (1775), Il se composait d'un seul bâtiment. C'est un moulin où l'on fabriquait du fil (Filature) qui a eu plusieurs noms (1130 «Rectoria», 1170 «Rotorium») qui amènent à penser à un lieu de rouissage (le rouissage est la macération que l'on fait subir aux plantes textiles telles que le lin ou le chanvre, pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse avec la tige). L'Artoire serait en fait le rotoir ou routoir.



Il existe d'autres moulins sur Arcisses : le Moulin à Papier et le Moulin Neuf, mais nous ne disposons pas d'information.



Enfin, les journées du patrimoine de pays et des moulins (JPPM) sont une manifestation culturelle française, dont l'objectif est la valorisation du petit patrimoine. En Beauce, Charles-Marcel Robillard organise à Chartres en 1960 une exposition racontant « la belle histoire des moulins à vent ». « c'est parce qu'ils sont rares, menacés, très anciens, émouvants et très beaux. » Elles se déroulent chaque année au mois de juin.

Eglise St Martin Brunelles

Aucun document ne précise la date exacte de construction de l'édifice. Mais l'architecture du chœur et de la nef correspond aux constructions du XVI^e siècle. On peut donc penser en toute logique qu'elle date de cette époque. Grâce aux archives conservées à la mairie de Brunelles depuis 1600 : ces archives essentiellement d'état civil, étaient tenues autrefois par les prêtres (jusqu'à l'avènement de l'état civil officiel sous Napoléon 1^{er}).

En consultant ces documents, on apprend ainsi le nom de plusieurs seigneurs de la commune. Brunelles était alors une seigneurie importante : une tour du château de Nogent-le-Rotrou porte d'ailleurs le nom de « Tour de Brunelles » (la première à droite des deux tours d'entrée) :

- 🌈 Seigneur Lancelot de Barrat mentionné en 1600 et 1640
- 🌈 Seigneur Thomas de Guibert, mort en 1662,
- 🌈 Charles Amelot, dès 1662, ambassadeur du Roy
- 🌈 Jean-Baptiste Gouin, dès 1706.

Les différents prêtres qui se sont succédés, mentionnaient très souvent des faits marquant l'histoire de l'église. Ainsi, en 1724 (21 février) a lieu la bénédiction de 3 cloches.

Le 21 juillet 1767, la foudre tombera sur la flèche élevée sur le bas de la nef, fondit les 3 cloches et réduisit cette flèche en cendres ainsi que toute la charpente. Une tour fut élevée le 9 juin 1768 pour réparer ce désastre (le 9 juin 1768 correspond à la pose de la première pierre par Jean-Baptiste GOUIN, seigneur de Brunelles, Champrond-en-Perchet, Vichères, Dancé et autres lieux).

Le chœur et la nef forment deux parties bien distinctes séparés par un mur à large baie.

Elle mesure 31 mètres de long y compris la tour, et 8,90 mètres de large. La tour a une hauteur de 30 mètres.

Lorsque la tour fut terminée après l'incendie de 1767, à la fin de l'an 1771, eut lieu le baptême de 4 cloches. (3 pour l'église et une 4^{ème} destinée à la chapelle de la Madeleine, près des Vieux Murs, chapelle détruite à la Révolution).



A noter les beaux lustres d'éclairage de l'intérieur de l'église



Dans l'église se trouvent deux reliquaires en cuivre verni, contenant les restes de Saint Alexandre, jeune martyr. Ces reliques avaient été offertes à Jeanne de Chaumont, abbesse d'Arcisses par son frère, ambassadeur de France à Rome, de 1690 à 1697.

Dans le prochain numéro, j'évoquerai les différentes tranches de restauration de l'église de 1963 à nos jours.

Jean-François TICOT
Ancien secrétaire de Brunelles

Rentrée scolaire 2002-2023

C'est une rentrée 2022/2023 qui s'est déroulée sans problème sur nos 3 écoles et surtout sans contraintes particulières liées aux conditions sanitaires.

A Margon, ce sont 89 élèves qui se sont rassemblés avec leurs familles à la base de loisirs. Delphine DOYEN, la nouvelle directrice, a présenté son équipe enseignante et le personnel de la commune mis à sa disposition. Nous souhaitons la bienvenue à Chloé MESSAOUDENE qui aura la classe de CM1/CM2 en remplacement de Vincent BOUCHU.

Ensuite une remontée à pied vers l'école s'est faite avec les parents et les enfants aux sons des maracas et des tambourins. Delphine DOYEN en a profité pour rappeler aux parents les difficultés de stationnement occasionnées par les travaux d'extension du réfectoire scolaire et compte sur eux pour utiliser les autres solutions de parking.



A Coudreceau, 34 enfants ont repris le chemin de l'école, c'est Anne-Cécile FORTIER qui en a pris la direction après le départ de Célia DEUDON. Là aussi une nouvelle enseignante, à qui nous souhaitons également la bienvenue, est arrivée, il s'agit de Chloé CASTRO qui aura la classe de CP/CE1/CE2/CM2 qui actuellement est remplacée par Mme BARDOUL.

Et enfin à Brunelles, ce sont 43 élèves qui ont fait leur rentrée scolaire avec Laure LACOSTE, la directrice, pour la classe de GS/CP et nous souhaitons la bienvenue à Valentin GADRAT, qui reprend la classe de CE1/CE2 à la suite du départ de Sophie GUÉNANTEN.

Comme vous le voyez, beaucoup de changement dans nos trois écoles, nous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire. Un travail entre les élus, les enseignants, l'Education Nationale et les parents aura lieu dans les semaines et les mois à venir, avec pour objectif, de préparer l'avenir de nos écoles.



REPAS DU CCAS

Après deux années d'interruption à cause de la pandémie, nos aînés de la commune ont pu de nouveau se retrouver autour du repas organisé par le CCAS, le dimanche 2 octobre.

164 personnes de Margon, Brunelles et Coudreceau ont répondu présentes, accompagnées de M. Stéphane COURPOTIN, Maire de la commune et M. William BOTINEAU, Vice-Président du CCAS.

Le repas a été préparé par le restaurant La Forge de Champrond-en-Perchet.



Présentation association

Présentez-vous en quelques mots :

Jean-Michel HIPPOLYTE, je suis le président du club l'EFFEMER depuis sa création en 2019.

En quoi consiste votre association ?

C'est un club exclusivement dédié à la pêche à la mouche en « NO Kill» sans ardillon afin de ne pas blesser le poisson qui systématiquement est remis à l'eau !!
Faire découvrir les différentes techniques de pêche (La sèche, la Noyée et la nymphe)
L'entretien des bords de rivière est également un de nos objectifs.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis retraité de l'aéronautique.

Combien d'adhérents comptent-elles ?

A ce jour nous comptons 20 adhérents répartis sur toute la France dont 1 Femme.

Pourquoi avoir choisi ce domaine ?

Par passion et la proximité avec la nature.

En 3 mots essentiels décrivez votre association ?

Découverte, partage et convivialité

Quels sont vos Projets :

Prévoir plusieurs sorties sur des retenues d'eau en Mayenne et à Nonancourt
Faire découvrir la haute Marne, l'Avre, le Rognon et la Dordogne et en Normandie La Touque, au moment où remontent les saumons
Notre dernière sortie nous sommes allés à la découverte de l'Yonne.

Quels ont été les moments les plus marquants ?

Le nettoyage sur 900 mètres de la rivière « la Chèvre » (près de Saint Hilaire sur Erre) et faire découvrir la Haute Marne.

Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?

Faire connaître cette passion aux plus jeunes ainsi qu'à la gente féminine.

Que diriez-vous à une personne pour l'inciter à venir ?

Au fil du temps c'est devenu plus qu'un loisir, c'est devenu une passion !!!
45 années à partager cette pratique de pêche, à observer la faune, la flore et la vie autour des cours d'eau

Et enfin, pourquoi le nom ----- ?

L'EFFET.....MER



Club de pêche à la mouche
« L'EFFEMER »

Le clos boulay- Coudreceau

28400 ARCISSES

06 87 15 81 94 -

club.mouche.leffemer@gmail.com

Projet d'atelier bénévole d'écriture

Mme NAULEAU bénévole certifiée Voltaire dans le domaine des écrits, propose l'ouverture d'un Atelier d'écriture. Idéalement au sein d'un groupe de 8 à 10 adultes.

Pas de niveau exigé, ce n'est pas un atelier d'orthographe, seule compte l'envie d'écrire. Vous possédez vos mots, vous avez de l'imagination, vous saurez écrire.

Venez partager, développer votre créativité, échanger vos textes et surtout trouver votre Voix dans un cadre posé par l'animatrice qui inclut le respect, la bienveillance, le non-jugement de l'autre.

Vous êtes intéressé(e) ? Pour tout renseignement : chrys.nauleau@orange.fr en indiquant vos coordonnées, vos attentes.

Garage Ford

L'enseigne Ford, existante sur l'avenue des Prés depuis 1978 fut donc la première enseigne de cette avenue, ses locaux avaient besoin d'un nouveau coup de rafraîchissement pour rester au goût du jour, l'extension récente est la concrétisation d'une volonté de rester attractif.

Après un changement de propriétaire l'année dernière, la famille MENIER à l'origine de l'installation de cette marque sur le bassin de vie nogentais a cédé les murs et le sol du garage à Monsieur PROCUREUR. Ce dernier est donc l'initiateur des travaux actuels : un nouvel espace d'exposition va très bientôt être offert aux clients de cette marque ainsi qu'un meilleur confort d'accueil avec la réorganisation des bureaux. La reprise des sols extérieurs, devenue une exigence après les travaux d'agrandissement, est également aujourd'hui une réalité. Tous les clignotants sont donc au vert pour que cette marque poursuive sa route.



Espace funéraire



Sur la parcelle située derrière "Médica Perche", avenue des prés, des travaux sont visibles, c'est Cyrille BIDAULT un margonnais avec une thironnaise Justine RENOUST qui en sont à l'origine.

L'agence de pompes funèbres installée depuis 3 ans rue Tochon, les Pompes Funèbres du Perche ont acquis le sol qui va permettre, l'implantation d'une salle de cérémonie, l'aménagement de chambres mortuaires, l'installation d'un espace d'exposition de monuments funéraires et la création des stationnements nécessaires aux attentes des familles. La salle de cérémonie de 100 mètres-carrés permettra aux proches du défunt de pouvoir se recueillir.

Automobiles GUIBERT : 1956-2022

Une page se tourne pour cette famille spécialiste de père en fils des véhicules d'occasion de qualité. En 1956, Jacques GUIBERT se lance dans le commerce des véhicules d'occasion (V.O.) au 1 rue de la vallée à Margon, un emplacement de choix puisque visible de la R.N. 23 et de la route d'Ozée-Coudreceau. Avec l'installation du centre Leclerc dans les années 80, le centre des activités commerciales se déplace et c'est donc, fort logiquement, que la famille GUIBERT s'installe 2 avenue de Paris sur un terrain beaucoup plus vaste pour développer son négoce. L'âge de la retraite étant arrivé pour Jacques GUIBERT, ce sont ses enfants qui reprennent l'activité de « commerce de voitures et véhicules automobiles légers » et la feront continuer jusqu'à ce que l'âge de cessation d'activité arrive pour ces derniers.

La SARL Guibert VMO, créée en 1991 vient donc de fermer ses portes.



MANIFESTATIONS

Randonnées VTT et Pédestre de Brunelles

Après deux années de manifestations annulées, c'est le 26 juin 2022 qu'une centaine de vététistes et une cinquantaine de marcheurs ont participé à la randonnée organisée par le comité des fêtes de Brunelles. Ce sont 20, 35 et 50 km qui étaient proposés aux cyclistes et un parcours de 14 km pour les marcheurs. Un verre de l'amitié et le casse-croute ont été appréciés de tous à l'arrivée. A l'année prochaine !



Randonnée Margonnaise du 4 septembre 2022

Comme de coutume depuis 37 ans, le premier dimanche de septembre se déroule la randonnée VTT et pédestre « La Margonnaise » organisée par le Cyclo Sport Margonnais. Cette nouvelle édition s'est déroulée par un temps merveilleux, près de 300 participants vététistes et marcheurs venus en famille, en club ou entre amis se sont retrouvés à la Halle de Margon.



Ils se sont répartis sur les 6 parcours qui leur étaient proposés (10, 16 et 21 km pour les marcheurs, 21, 34 et 50 km pour les cyclistes). Sur les circuits 4 ravitaillements leur étaient proposés ainsi que celui d'arrivée avec sandwich rillettes et bolée de cidre.



Les nombreux retours positifs recueillis sont la plus belle récompense pour tous les bénévoles du Cyclo Sport Margonnais qui ont œuvré à l'organisation.

Nous pouvons donc déjà vous donner rendez-vous pour une prochaine édition qui se déroulera le 3 septembre 2023.

LA CAVE DU PERCHE

CAVISTES PASSIONÉS DEPUIS 1981

800 RÉFÉRENCES DE VINS - CHAMPAGNES
WHISKIES - EAUX DE VIE - BIÈRES
PRODUITS LOCAUX ET PANIERS GOURMANDS

WWW.CAVEPERCHE.COM
49 AVENUE DE PARIS 02 37 52 34 72



PIGEON
TP CENTRE IDF

AGENCE DE NOGENT-LE-ROTROU

1 La Borde - MARGON – ARCISSES
B.P. 80001
28402 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX
Tél. : 02.37.52.59.54
Mail : nogentlerotrou@groupe-pigeon.com

Randonnée solidaire



Dimanche 11 septembre, se déroulait à Coudreceau la première édition de la randonnée solidaire au profit de la recherche contre l'endométriome, organisée par l'AFLAC (Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau). Un peu plus de 200 marcheurs dont plusieurs familles avec des enfants ont répondu présents.

Ils ont randonné sur nos jolis chemins du Perche sous un soleil magnifique, et sont partis pour 6km, 10km ou 21km pour les plus sportifs.

Grâce à la participation de tous les randonneurs et de la municipalité de notre commune d'Arcisses, la somme de 1.465,00 euros va être reversée à l'association ENDOFRANCE.

ENDOFRANCE est la première association de lutte contre l'endométriome en France, elle a été créée en 2001. Elle multiplie les actions de soutien et d'information pour les personnes atteintes de cette maladie.



Nous avons eu le plaisir d'avoir à nos côtés Sandrine Veau-Corbery, représentante d'ENDOFRANCE pour la région Centre Val de Loire.

Merci à tous nos partenaires : la municipalité d'Arcisses, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole, le Centre Leclerc, la Micro Brasserie La Baz, Sno&zen et Céline COURPOTIN, magnétiseuse.

Un grand MERCI également à tous les bénévoles sans qui cette randonnée n'aurait pas eu lieu.

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition....

Cochon grillé

Après deux années blanches, la municipalité, les associations et les convives ont eu plaisir de renouer avec la soirée festive du « Cochon grillé » de Coudreceau.

140 personnes, dont de nombreux habitués, ont apprécié de partager les 2 cochons préparés par Joël notre charcutier.

Après le feu de St Jean et le magnifique feu d'artifice, la soirée s'est terminée sur la piste de danse.

Gaieté, bonne humeur et un ciel clément tous les ingrédients d'une soirée réussie.



Les organisateurs remercient les bénévoles et... rendez-vous le 1er juillet 2023.

Omelette géante

C'est 420 personnes qui se sont réunies dans la halle de Margon et sur l'esplanade de la mairie, le vendredi 24 juin, veille de la bourbonnaise pour partager entre amis ou en famille l'omelette géante. Après 10 éditions cette manifestation rencontre toujours un franc succès.

La préparation a commencé dès le matin par la casse de 2500 œufs par l'équipe de bénévoles. Pour accompagner cette omelette, 100 kg de piémontaise et 420 desserts ont été commandés et servis par l'équipe de Festiv'halle.

Pour que ce moment de partage soit à la hauteur, tout ceci a été accompagné d'un beau temps.



Fanfares Folizzz

Après deux années d'arrêt suite au Covid, le festival Fanfar'Folizzz a fait son grand retour à la base de loisirs de la Borde le samedi 27 août dernier.

La foule est venue nombreuse encore pour «s'ambiancer» au son des fanfares Los Torpillos (Mantes-la-Jolie), Zikadonf (Belgique), Mouette & Charbons (Paris) et les locaux de la banda Tchitchaaa !

Nous remercions l'association «Les grilladins» qui a organisé une nouvelle fois une soirée très festive!



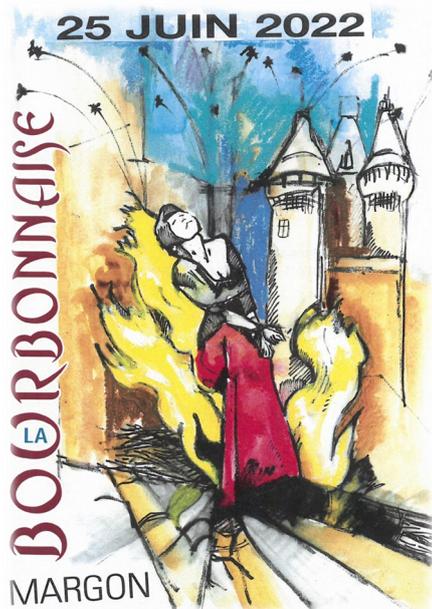
Concours de pêche

Le comité des fêtes de Brunelles organisait son traditionnel concours de pêche le samedi 24 septembre. Cette année, la pluie s'est invitée et une vingtaine de concurrents seulement, sont venus taquiner la truite. Les organisateurs et les pêcheurs se sont ensuite retrouvés autour d'un repas champêtre à l'abri du barnum.

Les prochaines manifestations du comité : la soirée fruits de mer du samedi 19 novembre et le loto de Noël le dimanche 18 décembre.



Fête de la Bourbonnaise



Après une année 2021 sans la traditionnelle fête de la Bourbonnaise pour cause de Covid 19, les coutumes ont repris leurs places et les Arcissois ont retrouvé leur envie de sortir pour quelques heures de convivialité autour des manifestations d'une vieille légende margonnaise

Le comité des Fêtes de Margon a donc œuvré, comme à l'accoutumée, pour que les stands, les tables et les chaises, les victuailles et les boissons soient prêts pour l'arrivée des habitués comme des badauds.

208 réservations pour le traditionnel repas champêtre étaient enregistrées dont 137 pour les "moules-frites", il y avait donc du travail de préparation à assurer sachant que comme chaque année, un nombre conséquent de repas seraient vendus à la dernière minute et qu'il fallait le prévoir ! Les indécis et les inattendus sont une réalité à chaque Bourbonnaise.

L'animation musicale était confiée aux routiniers du Perche pendant le repas et à l'école de musique de La Loupe en attendant l'heure de l'incinération du mannequin symbolisant Marguerite de Radray, notre faussaire locale. Le feu d'artifice tiré sur les bords de la Cloche a clos un samedi soir festif.

AFLAC - Stage aquarelle

Du 5 au 9 septembre, les aquarellistes de l'Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau se sont retrouvés pour réaliser leur carnet de voyage de rentrée « du côté de chez Nous ».

Leur carnet de voyage les a emmenés dessiner et mettre en couleurs sur les communes d'Illiers, Frétigny, Mâle, Vichères et Arcisses.

Pour cette 3^{ème} année, les amateurs aquarellistes, toujours accompagnés par Géraldine Cojan, poursuivront leurs ateliers dont le thème sera « de la Pomme au Cidre ».



Randonnée des sentiers du perche



La 21^{ème} randonnée des sentiers du Perche a eu lieu le dimanche 2 octobre .

245 randonneurs se sont donnés rendez-vous sur les 4 circuits (13km, 20km, 32 km et 42km). Des ravitaillements de qualité avec des bénévoles nombreux ont permis à ces randonneurs de parcourir les très beaux parcours du Perche malgré une météo incertaine.

Du côté de la Communauté de communes

Comme vous en avez peut-être entendu parler, la CDC a un projet de construction d'un **pôle de santé aux Gauchetières**.

Ce pôle devrait réunir le cabinet infirmier de la rue Bretonnerie et des médecins salariés de la région. Le pharmacien du centre commercial a intégré ce projet, une nouvelle pharmacie sera construite dans le prolongement du pôle de santé.

Pour se faire, la CDC a acquis une parcelle de terrain de 450 m² qui appartenait à la ville de Nogent .

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet, qui permettra sans doute de renforcer l'offre de médecins sur notre territoire.

Bilan de la rentrée scolaire au niveau transport

Le 29 Septembre le **SITS** s'est réuni pour faire le bilan de la rentrée scolaire . Le SITS est le syndicat des transports scolaires pour les collèges et les lycées de Nogent. Ce syndicat est sous la compétence de notre communauté de communes du Perche.

Pour la rentrée 2022, **338 collégiens et lycéens** des communes environnantes prennent le car pour se rendre chaque jour sur leurs lieux de scolarisation : Collège Pierre Brossolette, Arsène Meunier ou Delfeuille ou lycée Rémi Belleau, Nermont ou Sully. Ces 338 élèves se répartissent sur **11 circuits de bus**. Ce nombre est en constante diminution depuis plusieurs années.

81 enfants Arcissois sont inscrits au car : 41 pour Brunelles, 22 pour Coudreceau et 18 pour Margon.

Les tarifs pour 2022 sont inchangés : 25 euros /famille pour l'inscription, 15 euros pour inscription tardive et 150 euros pour les familles de Margon qui résident à moins de 3 km des collèges et lycées car non subventionnables par la région Centre- Val de Loire qui gère les transports de façon générale.

Charte d'engagement pour la transition écologique

Le Conseil Municipal a élaboré une charte qui l'engage à participer activement à la transition écologique sur le territoire du Perche.

Nos engagements

- 🌱 Favoriser une agriculture et une alimentation saines
- 🌱 Encourager la réduction et le tri des déchets
- 🌱 Faire des économies d'énergies
- 🌱 Développer les énergies renouvelables
- 🌱 Préserver la biodiversité
- 🌱 Garantir la qualité de notre eau
- 🌱 Faciliter les modes de transport moins polluants



Plusieurs actions sont en cours pour répondre à ces engagements (diminution de l'éclairage public, formation de l'équipe cuisine pour l'approvisionnement local des cantines avec l'accompagnement de MIL Perche...).

E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00